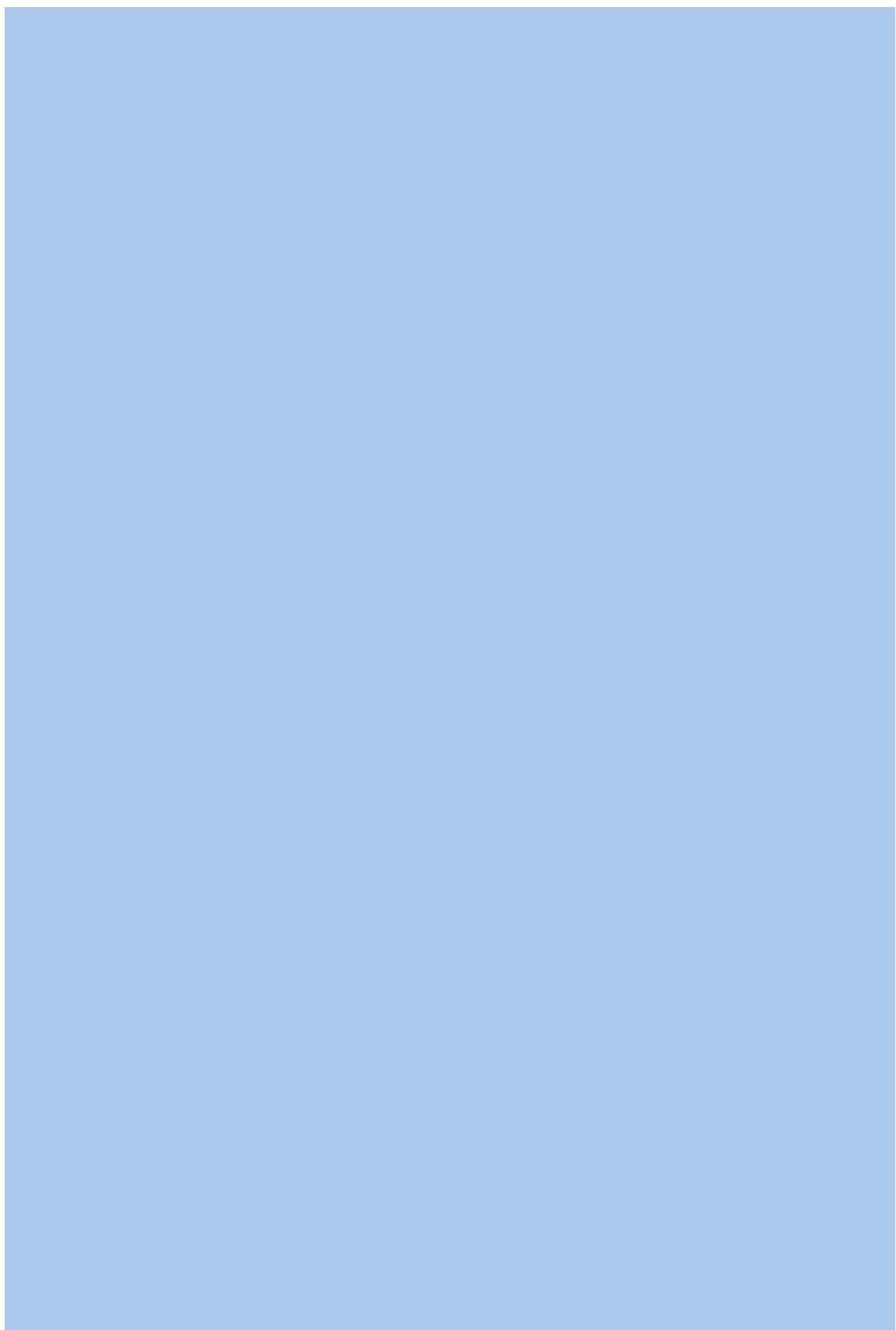




La Région Île-de-France

Territoire, institution, compétences





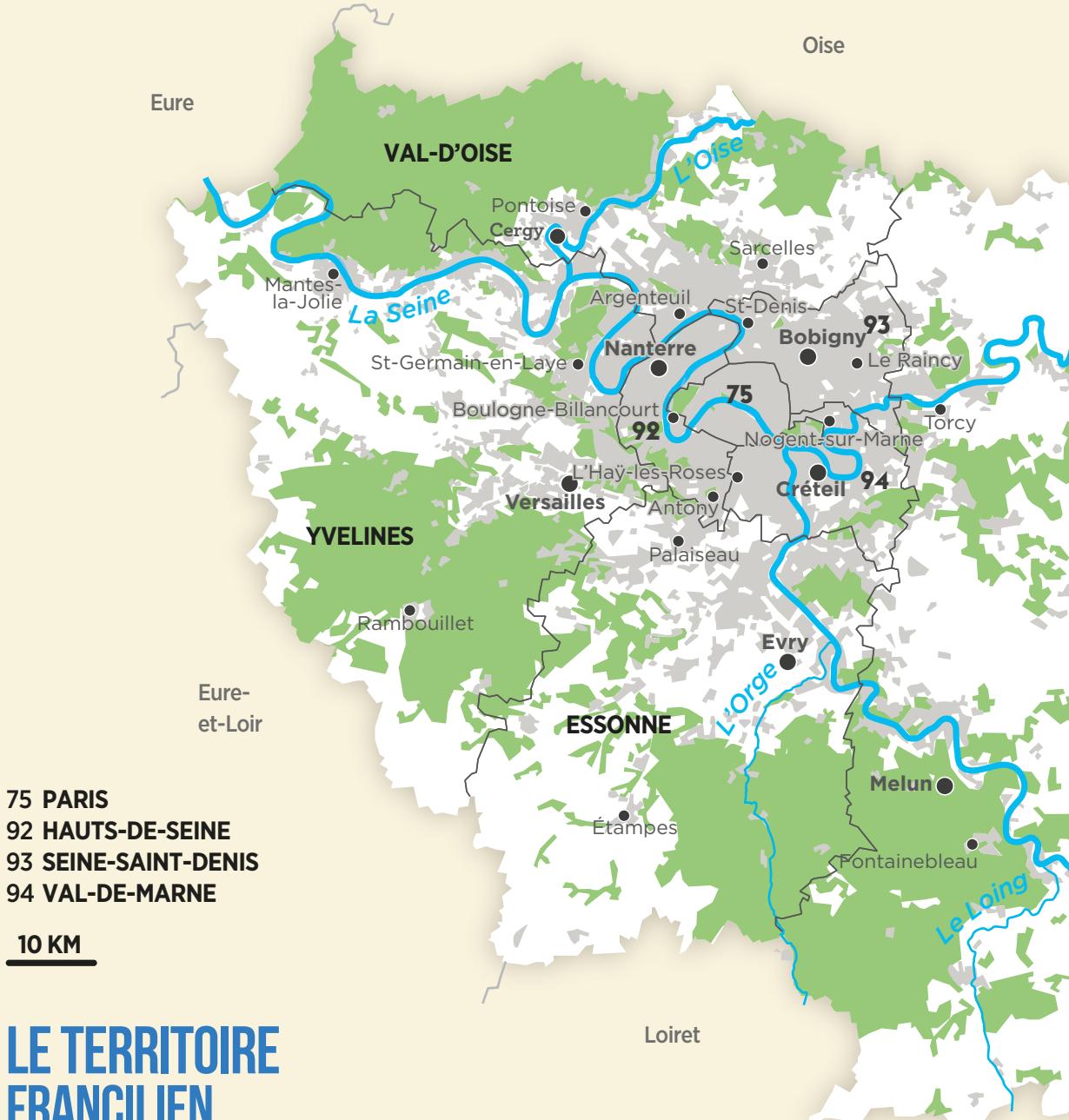
Valérie PÉCRESSE
Présidente
de la Région Île-de-France

localisent sur notre territoire. Nous devons faire ressentir aux Franciliens la fierté d'appartenir à une région unique et solidaire. Nous devons, enfin, valoriser et accompagner au quotidien les territoires et leurs acteurs tout en réduisant les fractures sociales et territoriales.

Pour cela, nous assumons résolument nos compétences, nous engageons la révolution des transports pour les usagers, et nous voulons assurer un aménagement harmonieux du territoire. Nous agissons pour faire des lycées, des lieux de réussite pour tous. Nous investissons, nous soutenons les entrepreneurs dans leurs projets de création, de développement et d'innovation pour créer de l'emploi en Île-de-France.

Première région économique française, l'Île-de-France représente à elle seule 31 % du produit intérieur brut (PIB) de notre pays. Elle a également tous les atouts pour être la première région d'Europe. Elle bouillonne de talents, d'idées et de capitaux. Grande région urbaine et rurale, avec une population de plus de 12 millions d'habitants répartie dans huit départements dynamiques, elle dispose de lieux prestigieux qui forgent son identité – universités, grandes écoles, entreprises, musées. Elle est à la pointe de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité. Elle est aussi la première destination touristique au monde.

Notre région a tout pour gagner la bataille des métropoles et nous devons aller encore plus loin et plus vite, à l'heure des mutations technologiques. Nous devons renforcer son attractivité à l'international pour faire en sorte que les investisseurs étrangers se



LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Eau
1%

Espace urbain
21%

**Espace boisé,
milieu naturel**
28%

Espace agricole
50%

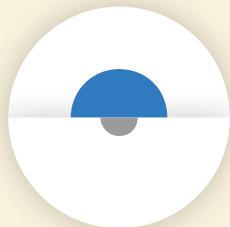
ÎLE-DE-FRANCE CHIFFRES-CLÉS



**12,1 MILLIONS
D'HABITANTS**

18 %
de la population
française

2 %
de la surface du
territoire français



**50 MILLIONS DE
VISITEURS PAR AN**
1^{re} destination
touristique mondiale



31% DU PIB NATIONAL
PIB par habitant et par an :
55 000 euros



6,31 MILLIONS D'EMPLOIS
salariés et non salariés



**1,3 MILLION
ENTREPRISES**



**1^{RE} CONCENTRATION
EUROPEENNE**
de recherche
& développement



25 % des étudiants
français

19 % des lycéens
français

LE CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Comment fonctionne-t-il ?

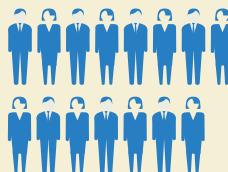
L'EXÉCUTIF

L'exécutif fixe les priorités de la politique régionale, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs. Il est en outre responsable du budget régional.



1 Présidente

Valérie Pécresse

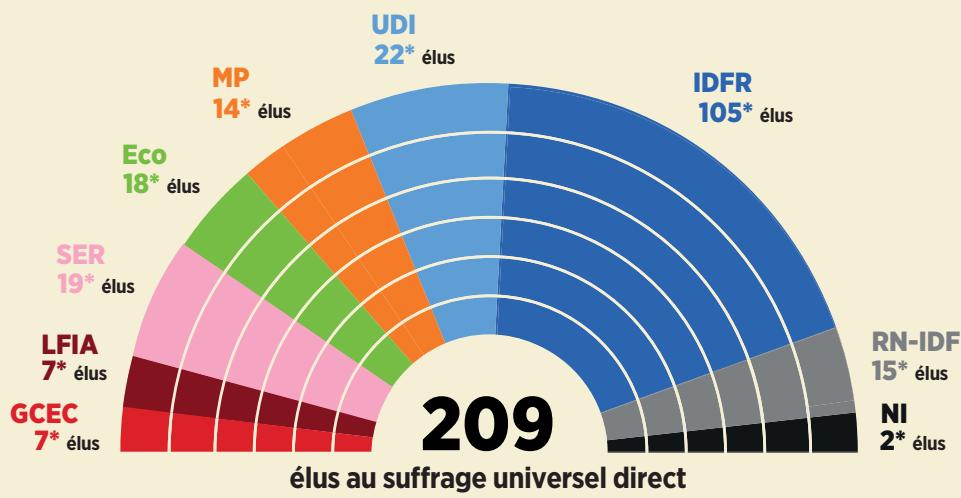


15 vice-présidentes et vice-présidents

ainsi que 21 délégués spéciaux

L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

Elle se réunit en séance plénière à peu près une fois par trimestre pour voter des délibérations. Celles-ci sont mise en œuvre par la Commission permanente qui siège environ tous les mois et qui est composée de 69 membres.



LFIA : La France Insoumise et apparentés

GCEC : Gauche communiste écologiste citoyenne

SER : Socialiste, Ecologiste et Radical

Eco : Pôle écologiste

CD : Groupe du Centre et des Démocrates

UDI : Groupe Union des Démocrates et Indépendants

LRI : Groupe Libres, Républicains et Indépendants

RN-IDF : Groupe Rassemblement national Île-de-France

NI : Non inscrits

LA DÉMOCRATIE CITOYENNE

Le Conseil régional consulte la société civile, l'implique et l'informe de ses décisions à travers des conseils consultatifs et stratégiques : Ceser, Conseil régional des jeunes, Conseil consultatif du handicap, Conseil scientifique et Conseil stratégique pour l'attractivité et l'emploi.

Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser)



190 membres

› www.ceser-iledefrance.fr

Conseil régional des jeunes (CRJ)



128 membres

› www.iledefrance.fr/CRJ

Conseil consultatif du handicap (CCH)



40 membres

› www.iledefrance.fr

Conseil stratégique pour l'attractivité et l'emploi (CSAE)



25 membres

www.iledefrance.fr/conseil-strategique-pour-lattraktivite-et-lemploi

Conseil scientifique régional (CSR)



20 membres

www.iledefrance.fr/conseil-scientifique

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE

Elle met en œuvre les décisions de l'assemblée et de l'exécutif.



1 800
agents au siège



9 000
agents dans les lycées

UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA RÉGION

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Région est rassemblée dans son nouveau siège, à Saint-Ouen (93). Un lieu unique pour une administration ouverte et efficace, au service de tous les Franciliens.

AVANT 2020

16 sites dans Paris

Loyer annuel

30 millions €

DEPUIS 2020

1 site à Saint-Ouen (93)

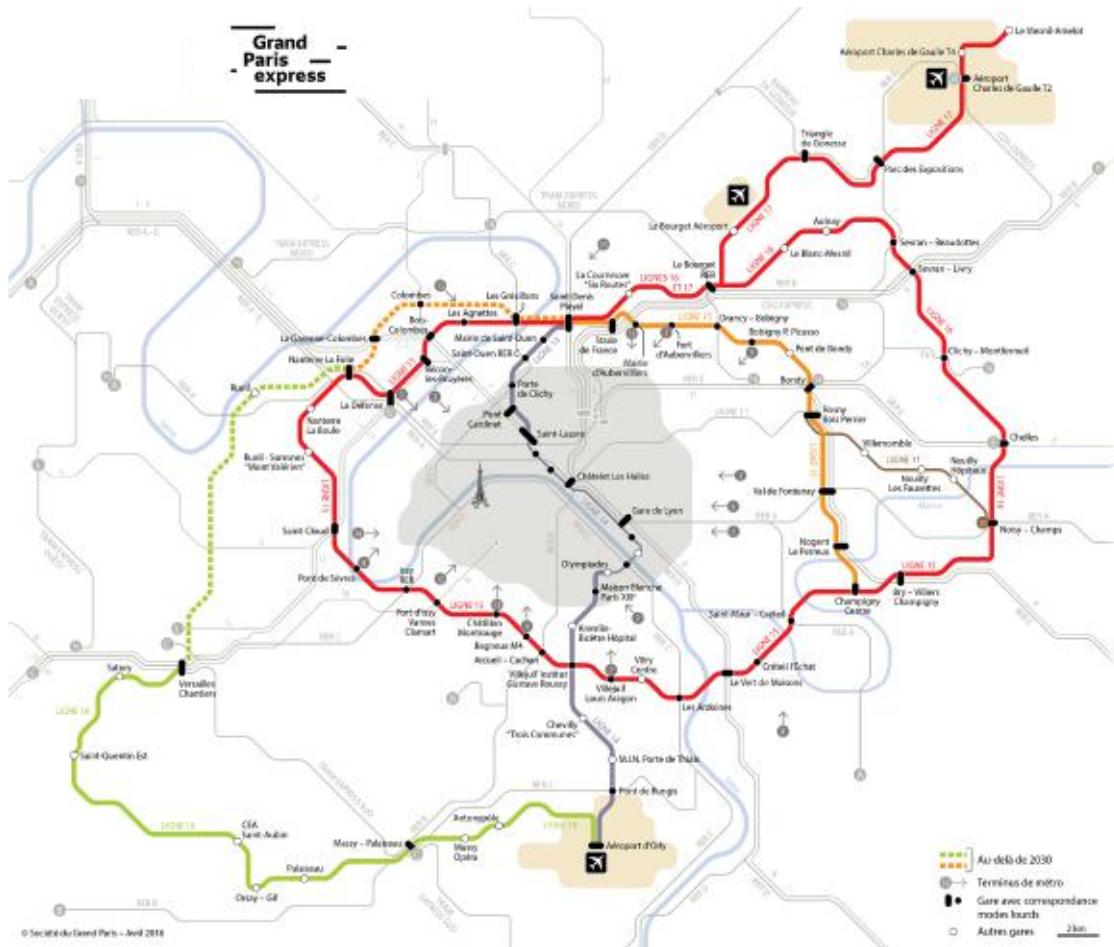
Loyer annuel

21 millions €

LES COMPÉTENCES RÉGIONALES

TRANSPORTS

Dans une région de 12,1 millions d'habitants toujours plus mobiles, la modernisation et la mise à niveau du réseau de transports est un impératif. C'est pourquoi la Région investit massivement dans les infrastructures des transports collectifs (confort, sécurité, accessibilité...). Deux milliards d'euros de budget régional ont ainsi été consacrés en 2024 pour les transports et la mobilité, permettant entre autres l'achat ou la rénovation de nombreuses rames de train et de métro. La Région, qui préside et finance Île-de-France mobilités, accompagne aussi le développement des nouveaux modes de déplacement comme l'usage partagé de la voiture ou le vélo. Et elle lutte contre la saturation du réseau routier.



CARTE DU GRAND PARIS EXPRESS

Avec 200 km de lignes supplémentaires et 68 nouvelles gares en 2030, le super métro régional va doubler le nombre de kilomètres du réseau actuel et changer le visage de l'Île-de-France. Le Grand Paris Express, ce sont quatre nouvelles lignes de métro (15, 16, 17 et 18) et l'extension de quatre lignes existantes (4, 11, 12 et 14). La Région va compléter ce réseau en créant des lignes de tramway et de bus en site propre.



EMPLOI

La Région est en première ligne dans le combat contre le chômage. Elle mise sur l'apprentissage des jeunes en finançant de nouvelles filières, en équipant et modernisant des centres de formation et en encourageant les entreprises à travailler avec des apprentis. Elle prend également les mesures nécessaires pour favoriser l'insertion professionnelles des jeunes, et le développement des qualifications des demandeurs d'emploi et des salariés.



INTERNATIONAL

L'action européenne et internationale de la Région s'appuie sur le développement de l'attractivité du territoire. La Région gère les fonds structurels européens et assure aux porteurs de projets franciliens un accès aux autres financements européens.

À l'international, son action est axée en priorité sur la promotion de l'Île-de-France auprès des investisseurs étrangers, sur le soutien aux entreprises franciliennes qui souhaitent exporter et sur des actions de solidarité et d'aide au développement.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

La Région compte sur la créativité, le dynamisme et la diversité de ses entreprises, fers de lance de la croissance et de l'innovation. Elle les accompagne dans leur développement, favorise l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et vient en appui aux entreprises en difficulté. Par ailleurs, la Région renforce et simplifie ses aides à l'innovation ; elle soutient les projets de lieux dédiés à l'innovation tels que Station F, le plus grand incubateur d'Europe, mais aussi le rendez-vous de l'innovation Vivatech.





SANTÉ-SOCIAL

Aide accrue aux centres de formation sanitaire et sociale, meilleure prise en compte du handicap, lutte contre les déserts médicaux, et développement de l'offre de soins sont au cœur du projet régional pour les Franciliens.

CULTURE-SPORT-LOISIRS

Cinéma, livre, spectacle vivant... La Région encourage l'émergence de nouveaux talents et encourage leur découverte. Elle finance également les lieux de diffusion comme les salles de spectacle, les médiathèques... Avec ses 12 îles de loisirs, elle permet d'accéder gratuitement à un large panel d'activités sportives et de détente.



LOGEMENT – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Relancer la construction de logements, aménager 100 nouveaux quartiers innovants et écologiques, mieux répartir le parc social sur le territoire, encourager l'accession à la propriété : la Région travaille à donner un nouveau visage au territoire francilien.

ÉDUCATION

Pour que le lycée soit un lieu de promotion sociale, d'ambition et de réussite, la Région mène une politique ambitieuse et y consacre plus d'un milliard d'euros. Elle construit, entretient et rénove l'ensemble des 470 lycées publics franciliens et elle encourage la poursuite des études dans le supérieur, où elle finance locaux et bibliothèques universitaires.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réduire l'empreinte écologique de l'Île-de-France est une priorité régionale. Pour cela, des actions sont menées en matière de gestion des déchets, de qualité de l'air, de préservation de la biodiversité et en vue d'encourager l'usage des énergies renouvelables.



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr
 RegionIleDeFrance
 iledefrance
 iledefrance

